Des moyens pour l'école, pas pour la guerre !

Retrait de la circulaire du 2 juillet 2026 sur la cérémonie commémorative des « Morts pour la France »

La circulaire ministérielle du 2 juillet 2026 institue, à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle d'hommage aux « Morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée. Organisée dans l'enceinte de l'établissement autour du 11 novembre, elle concerne les élèves à partir du CM1. La circulaire confie à la direction la responsabilité de son organisation et prévoit qu'elle puisse mobiliser des enseignants, des personnels volontaires et des partenaires, parmi lesquels des réservistes, des associations du monde combattant ou des élus.

Nos positions

> **Nous refusons que l'école devienne le lieu d'un rituel commémoratif institutionnalisé et imposé à tous les établissements, ou un espace de rapprochement avec les armées.**

Le souvenir des guerres, l'histoire des conflits et les mémoires qui leur sont associées ont toute leur place dans les enseignements, où ils doivent pouvoir être étudiés avec rigueur, pluralisme et esprit critique. Mais cela ne justifie pas d'imposer une cérémonie annuelle ni de solliciter les personnels pour la préparer et l'encadrer.

L'école doit former des élèves capables de comprendre l'histoire, de confronter les points de vue et de penser librement. Elle ne doit pas transformer la transmission mémorielle en exercice d'adhésion à un récit national unique ni contribuer à banaliser la guerre et la présence militaire dans l'espace scolaire.

> **Nous défendons une école de paix, de fraternité et d'émancipation.**

Nos demandes

Nous, déléguées syndicales des sections FO, CGT et Snes du collège Yves-Montand d'Allauch :

- **demandons le retrait de la circulaire du 2 juillet 2026** ;
- **refusons de participer à la préparation et à l'encadrement de cette cérémonie** ;
- **refusons toute présence militaire dans l'établissement à cette occasion**.

Nos revendications pour l'école

Nous revendiquons des moyens pour l'école :

- des **postes** ;
- des **classes moins chargées** ;
- des **bâtiments adaptés aux fortes chaleurs** ;
- des **conditions d'enseignement dignes**.

Des moyens pour l'école, pas pour la guerre !

Les déléguées snfolc13, SNES et Cgt du collège Yves Montand .